

Le lien



AD.Clic'Secrétariat
Compétences, Rigueur, Confidentialité

Secrétaire indépendante



Aline DIERS
14 Hameau des Hellandes
76133 Manéglise
tél : 06 77 61 61 24
e-mail : aine-diers@orange.fr
site : www.adelicssecretariat.fr

AU PETIT MARCHÉ

TABAC – PRESSE – ÉPICERIE

M. Frank LEMONNIER – 02 35 20 58 46

15, Place de la Mairie – 76133 MANÉGLISE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h15-12h30 / 15h30-19h30

Mercredi : fermé

Samedi : 8h-12h30 / 16h-19h

Dimanche : 8h30-12h30

(Vacances scolaires : ouverture l'après-midi à 16h)



NORMANDIE-SEINE
BANQUE ET ASSURANCES

Le bon sens
a de l'avenir →

MARBRERIE CREVEL

Depuis 1927

CONTRAT OMBRE
MARBRERIE



Monuments Funéraires
Articles Funéraires,
Caveau sous 48H.
Entourage provisoire

1, rue Aldric Crevel - MONTIVILLIERS 02 35 30 07 65

COUVERTURE-ZINGUERIE
NEUF-REPARATIONS

Damien GODEFROY

Successeur de Patrice POINTEL

105, Impasse de la Chaumière

76210 Parc d'Anxtot

Tel: 02 35 38 08 09



Groupama

Toujours là pour moi.

7 rue René Coty

76290 MONTIVILLIERS

Tél : 02 32 79 56 00 - Fax : 02 32 79 56 01

auto

santé

crédit

épargne

habitation

prévoyance

SPÉCIALISTE EN PLATS CUISINÉS LIVRÉS

Collectivités et restaurants d'Entreprises



37, Rue des Vacillots
76510 SAINT NICOLAS D'ALERMONT
Tél : 02 77 23 20 00 – Fax : 02 77 23 20 19

CERISE & OLIVE

M'Coif
coiffure mixte

ouvert du mercredi au samedi

Sur rendez-vous

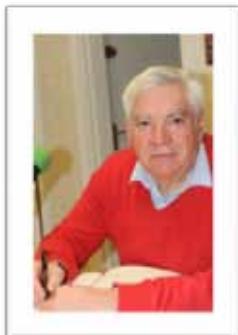
02 32 79 77 93

7, place de la Mairie
76133 Manéglise



Sommaire

Edito.....	P 1
Réunions publiques.....	P 2
Médaillés du travail /	
Inauguration institut de beauté / téléthon.....	P 3
Réalisations 2016 /	
Compte administratif 2016.....	P 4 / 5
Infosat Télécom /	
Nouvelles consignes de tri.....	P 6
Plan Local d'Urbanisme (PLU).....	P 7
Ecole.....	P 8
Garderie - Cantine - Ludisports - TAP.....	P 9
Centre d'Animation Intercommunal /	
Conseil Municipal des Jeunes.....	P 10
Commission des Anciens.....	P 11
Commission culturelle.....	P 12 / 13
Jardins fleuris.....	P 14
Principales décisions du conseil municipal en 2016..	P 15
Eco mobilité	P 16
Association culture et loisirs	P 17
Manéglise Sports Loisirs.....	P 18
FC Manéglise.....	P 19
Manéglise Boxe Pieds Poings.....	P 20
FNACA.....	P 21
Les fils d'argent.....	P 22
Comité des fêtes.....	P 23
Association des Parents d'Elèves.....	P 24
Association Communale de Jumelage.....	P 25
Calendrier des manifestations.....	P 26
Infos pratiques.....	P 27 / 28



Chères Manéglisaises, chers Manéglisais,

L'année 2017 sera, sans aucun doute, une année très importante : elle marquera pour les années à venir les grandes orientations de notre pays et aura inévitablement des répercussions sur chacun d'entre nous et sur notre commune.

En effet, nous espérons que le contexte financier s'inversera, car la baisse des dotations et l'augmentation des charges de l'Etat se sont poursuivies en 2016. Malgré ces faits, nous avons réussi à maintenir un programme d'investissement important sans augmenter les impôts des ménages.

Lors de vos déplacements dans votre village, vous avez pu constater l'ampleur de ce programme, avec, en particulier, un effort significatif réalisé sur tous les travaux de voirie. C'est ainsi que nous avons revêtu d'un enrobé à chaud le lotissement des Hauts de Manéglise pour la première fois depuis sa création et surtout effectué un ambitieux programme d'élargissement des voiries, avec la réalisation de sentes piétonnes pour améliorer votre sécurité sur les routes desservant les hameaux de Bramaze, du Mouchy et de l'Orme. Pour ces investissements, nous avons reçu des aides de la Codah, du Département et de l'Etat. Nous poursuivons cette année par le même type de travaux sur la route reliant la Ferme Aimable à la Côte du Cap, avec une opération préalable d'effacement des réseaux électrique et téléphonique dès le mois de janvier.

Pour permettre à nos écoliers de suivre les évolutions numériques, nous avons doté les classes de nouveaux équipements informatiques (tablettes, ordinateurs, vidéo-projecteurs pour les maternelles et élémentaires) grâce à une aide parlementaire de la sénatrice Madame Agnès Canayer.

Cette année, nous poursuivons notre programme de rénovation énergétique en réalisant des travaux d'isolation et de remplacement de la chaudière et des baies vitrées de la salle polyvalente, ainsi qu'un diagnostic thermique sur les bâtiments scolaires.

Cette année toujours, la construction de 15 logements locatifs débutera, permettant une mixité entre les anciens et les jeunes ménages. Nous espérons aussi terminer la révision du Plan Local d'Urbanisme pour la fin du premier semestre et nous étudierons l'enfouissement des réseaux au hameau des Mares ainsi que l'agrandissement du cimetière.

Enfin, une bonne nouvelle pour l'accès à internet : l'opérateur Infosat, grâce à l'aide de la Codah, a déplié son réseau sur notre commune. Pour certains Manéglisais et pour notre école, l'accès s'est fait très facilement, mais pour d'autres nous attendons des améliorations avec le changement de l'antenne réceptrice.

A la lecture de ce journal, vous pourrez découvrir d'autres investissements réalisés grâce au dynamisme des adjoints et des conseillers municipaux qui œuvrent à mes côtés quotidiennement et au travail effectué chaque jour par nos agents. Ceux-ci sont toujours à votre écoute pour vous renseigner ou créer un cadre de vie agréable.

Je souhaite adresser à cette grande équipe un remerciement tout particulier et sincère pour leur soutien sans faille, pour leur engagement dans les activités de la commune et pour leur grande disponibilité. Je souhaite également souligner les initiatives du Conseil Municipal de Jeunes en faveur de l'environnement et du téléthon.

Nous avons été très affectés par la disparition brutale de Sylvie, notre secrétaire de mairie ; elle nous a quittés après avoir passé 22 ans au service des Manéglisais, et nous garderons d'elle le souvenir d'une personne accueillante, dévouée, discrète et toujours à la recherche de la meilleure solution pour défendre les intérêts de notre commune.

De nombreuses pages dans ce journal permettent aux associations de vous présenter leurs activités : n'hésitez pas à les rejoindre. J'adresse mes remerciements et mes compliments à leurs présidents, leurs équipes dirigeantes et leurs bénévoles.

Chères Manéglisaises, chers Manéglisais, je vous souhaite une bonne et heureuse année. Je vous présente tous mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et d'espérance pour 2017.

Votre Maire,

Daniel Soudant

Directeur de la publication

Daniel Soudant

Comité de rédaction

Philippe Décultot, Bernard Legras, Julie Legros,
Valérie Marjak, Daniel Soudant, Marc-Antoine
Tétrel

Dessin de couverture

Maison du hameau du Mouchy

Réunion publique du 4 mai 2016 (Plan Local d'Urbanisme)

La première réunion publique sur le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Manéglise a eu lieu le mercredi 4 mai à la salle polyvalente.

Une trentaine de Manégliens était présente pour s'informer et échanger sur le projet d'urbanisme de la commune.

François Déhais et Alban Bourcier du bureau d'études Geodev ont présenté les deux premières phases de ce projet : le diagnostic et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Le diagnostic est un état des lieux de la situation de la commune qui permet de répertorier ses forces et ses faiblesses et le PADD définit les orientations du projet d'urbanisme de la commune.

Suite à cette réunion publique, une exposition sur cette présentation a été visible à la mairie et un registre a été mis à la disposition du public pour y inscrire toutes les remarques.



Réunion publique du 7 septembre 2016 (Plan Local d'Urbanisme)

La deuxième réunion publique sur le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Manéglise a eu lieu le mercredi 7 septembre à la salle polyvalente.



La traduction réglementaire du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) définissant la constructibilité des terrains et les règles d'urbanisme a été présentée.

Les pièces réglementaires du Plan Local d'Urbanisme (les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement écrit et le zonage) ont donc été exposées.

Afin que les Manégliens puissent s'exprimer, un questionnaire sur le logement, les déplacements, l'environnement, le cadre de vie, était ensuite mis à leur disposition, à la mairie.

Réunion publique du 9 novembre 2016 (Infosat Telecom, fournisseur d'accès internet)

Les Manégliens ont été invités à assister à la réunion publique du 9 novembre destinée à les informer sur l'accès internet haut débit, TV, téléphonie via les nouvelles antennes hertziennes installées sur le territoire de Manéglise.

Cette réunion a été animée par la commune et l'opérateur Infosat Telecom. Les Manégliens ont pu poser de nombreuses questions d'ordre technique et commercial.



Médailleurs du travail 2016



Grand or

Michel ERNIE, Chantal HEMARD,
Christian SORTAMBOSC

Or

Chantal HEMARD

Vermeil

Hervé DURAND, Nathalie LEMAISTRE,
Jean-Luc PIERRE

Inauguration institut de beauté « Instant détente » à Manéglise

L'institut de beauté « Instant détente », situé 4bis place de la mairie, a été inauguré le 15 juin 2016, quelques jours après son ouverture. Edwige, l'esthéticienne, a accueilli invités et amis très chaleureusement pour partager ce moment de convivialité et faire découvrir ses équipements dédiés aux soins corporels.



« Instant détente »

Renseignements :
06-98-17-24-51

Téléthon

Téléthon 2015 :

L'union fait la force à Manéglise ! C'est ainsi que le téléthon fut un grand succès avec la participation des enfants de l'école en faisant des tours de patinettes, des anciens avec l'organisation d'un thé dansant, du club de foot avec son vide-greniers et la participation du Conseil Municipal de Jeunes avec la vente de jeux de société lors de ce vide-greniers. Nous avons récolté avec les dons et les bénéficiaires de toutes ces activités la somme de 1609,76 euros.



Hommage à Sylvie Trouvay

Sylvie nous a quittés brutalement au mois d'avril 2016 après avoir lutté avec courage et obstination pendant quelques mois contre son cancer.

Cela faisait 22 ans qu'elle était la secrétaire de mairie de notre village. Elle a assumé cette responsabilité avec beaucoup de sérieux et avec une conscience professionnelle sans faiblesse, notamment, sur les grands projets et lors de l'intégration de notre commune dans la Codah. Elle faisait preuve d'une grande volonté qui s'est encore manifestée par sa présence en début d'année 2016 alors que le mal la rongait déjà. Sa relation avec les élus nous a permis d'apprécier sa gentillesse dans les discussions, son sérieux dans son travail, sa discrétion et rigueur dans tous les nombreux dossiers qu'elle avait à traiter.

Au nom des Manéglisais et des élus, nous tenons à renouveler à son mari, à ses filles et à sa famille, nos sincères condoléances et notre compassion.

Principales réalisations 2016

- Réfection complète de la voirie du lotissement « les Hauts de Manéglise » et d'une partie de la route longeant la place de la mairie devant le salon de coiffure. (1)
- Elargissement et réfection avec création d'un couloir piétons route de l'Orme et du Mouchy. (2)
- Elargissement de la voirie, création d'une sente piétonne et aménagement paysager route de Branmaze. (3)
- Réfection de la route de Saint-Laurent.
- Achat d'un nouveau tracteur. (4)
- Tous ces investissements ont été réalisés avec l'aide financière de la CODAH, du Département et de l'Etat.
- Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques route de Branmaze et installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques ou hybrides, réalisés avec l'aide du syndicat départemental d'électricité (la totalité en ce qui concerne la borne de rechargement). (5)



Réfection voirie lotissement Les Hauts de Manéglise (1)



route de Branmaze (3)

Borne de recharge pour véhicules électriques (5)



route de l'Orme (2)

- Installation par la société Infosat d'antennes relais hertziens pour la couverture en accès internet à haut débit sur les zones non ou mal desservies de la commune.
- Construction par les agents communaux d'un abri pour vélos et autres matériels afin de libérer des locaux scolaires. (6)
- Changement du jeu pour enfants de l'école maternelle. (7)
- Remplacement des chaudières de la mairie et de la salle polyvalente avec régulation adaptée dans le cadre des économies d'énergie.
- Remplacement du lave-vaisselle de la salle polyvalente.
- Plantation du talus en bas de l'église en bordure de la rue des Anciens Combattants. (8)



Jeu école maternelle (7)



Abri école (6)



Achat d'un nouveau tracteur (4)



Plantation talus en bas de l'église (8)

Compte administratif 2016

Fonctionnement

DEPENSES	857 123	RECETTES	857 123
Eau, énergie, gaz, élec, combust, carbu	41 117	Produits gestion courante	63 210
Cantine	37 671	(concessions cimetière/cantine/garderie/redevance diverses)	
Location, entretien bâtiment/voirie/reseaux	22 952	Dotations CODAH	170 678
Fournitures diverses	17 082	Dotations versées par l'Etat	205 315
Assurances honoraires	12 914	Impôts et taxes	330 000
Fêtes et cérémonies	11 534	Revenus des immeubles	52 224
Frais divers	7 201	Recettes diverses	16 488
Frais du personnel	258 304	Produits exceptionnels	12 639
Subvention associations et aides diverses	8 454	Atténuations de charges	6 569
Intérêts emprunt	4 153		
Charges diverses	89 450		
Taxes/cotisations diverses	27 347		
Excédent année 2016	318 944		

Investissement

DEPENSES	645 212	RECETTES	645 212
Remboursement d'emprunt	27 679	Subventions	17 912
Acquisition de Matériels (Mairie, école, voirie, divers)	85 368	Remboursement (taxe aménagement/TVA)	75 753
Travaux de Voirie et sur bâtiment	421 311	Dépôt et cautionnement	739
Eclairage public	77 055	Auto financement	344 625
Urbanisme et frais d'étude	31 130	Excédent du fonctionnement 2016	206 183
Dépôt et cautionnement	2 669		

Arrivée du réseau internet hertzien « Infosat »

Le réseau internet par solution hertzienne, proposé par la société Infosat Télécom, est mis en service depuis le mois de novembre 2016. Deux antennes ont été positionnées sur la zone d'activité du Mesnil de Saint-Martin du Manoir et sur la zone de la ferme Sénécal à Manéglise.



Plusieurs services, Internet 10 Méga, télévision et téléphone fixe sont maintenant disponibles sur le territoire de la commune. Vous pouvez retrouver toutes les informations pour accéder aux différents services disponibles et faire une simulation d'éligibilité sur le lien suivant <http://www.infosat-telecom.fr>.

Nouvelles consignes de tri sur le territoire de la CODAH

La communauté d'agglomération havraise (CODAH) assure la gestion des déchets et regroupe de nombreux services tels que : la dotation en conteneurs, la collecte des déchets ménagers, la gestion du réseau des centres de recyclage, le transport des ordures ménagères collectées, des déchets issus des déchèteries, le traitement et la valorisation des déchets ménagers.

La CODAH simplifie le tri pour les emballages.

Depuis le premier septembre 2016, tous les emballages peuvent être recyclés et valorisés sur l'ensemble du territoire de l'agglomération havraise.

Les habitants des 17 communes de la CODAH peuvent désormais déposer TOUS leurs emballages usagés dans le bac de tri (containers ou sacs jaunes) ou la colonne de recyclage la plus proche. Ce nouveau dispositif simplifie considérablement le tri puisque, notamment, les pots de yaourt, barquettes et films plastiques, pourront maintenant être déposés dans la poubelle (ou sac) jaune.

Une information simple pour les habitants : « TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT »

Dans le bac ou sac jaune ou la colonne de recyclage « emballages & papiers » : emballages en métal (conserves, canettes, ...), en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception !



Quelques exemples :

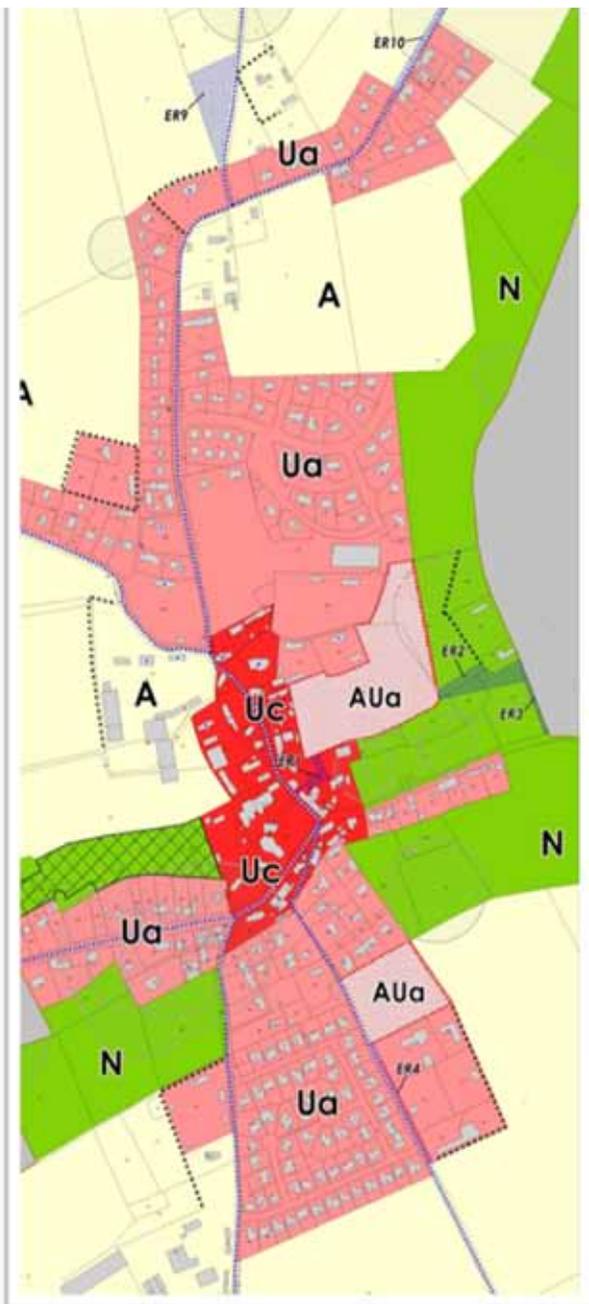
- bouteilles
- flacons de salle de bains
- bidons de lessive
- pots de yaourts
- barquettes de beurre, de viande,
- films, blisters et sacs plastiques
- pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Lors de la réunion du 12 décembre 2016, le conseil municipal a délibéré favorablement pour arrêter le nouveau plan de zonage et le règlement du PLU.

Lors des différentes réunions de travail, les services de l'Etat et de la chambre d'agriculture ont insisté pour réduire les surfaces réservées pour une urbanisation future. C'est ainsi que nous avons réduit ces surfaces de 10 à 3 hectares. Les services de l'Etat nous ont aussi obligés à prendre en compte les contraintes dues au PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondations).

Les services des institutions et les autres collectivités (Codah, chambre d'agriculture, département, région,...) ont maintenant trois mois pour indiquer leurs remarques qui devront être intégrées dans le document final qui sera ensuite proposé à la consultation du public.



Les Manéglisais pourront au cours du deuxième trimestre, prendre connaissance de l'ensemble des documents du PLU et pourront écrire leurs remarques lors de la consultation de l'enquête publique.

Un commissaire enquêteur, nommé par le préfet, assurera des permanences pour vous recevoir. Vous serez avertis des dates de consultation, par la presse, les panneaux d'affichage, le Manéglise Infos et le site de la commune.

Vous avez sur la partie gauche, la proposition de zonage pour la partie centrale de la commune qui se décompose en différents secteurs :

- Uc : Urbain Central
- Ua : Urbain Aggloméré
- AUa : A Urbaniser en aggloméré
- A : Agricole stricte
- N : Naturelle stricte

Avec ce zonage, un règlement établi par un bureau d'études précise les prescriptions pour chaque zone (distances de recul par rapport aux routes, aux voisins, hauteur de la construction, emprise de l'habitation par rapport à la surface du terrain.....).

Dès le mois de janvier 2017, vous pouvez consulter en mairie les 6 panneaux présentant, dans les grandes lignes, ce nouveau projet.

L'École

L'année scolaire qui vient de s'écouler a vu les enfants se transformer petit à petit :

Ils ont été tout d'abord artistes en participant à l'exposition de peinture de Manéglise dont le thème était « intérieur ». Les enfants ont décliné ce thème de plusieurs manières et leurs œuvres à côté de celles des peintres ont été très appréciées !

Ils se sont ensuite impliqués en soutenant la recherche pour les maladies génétiques avec le téléthon. Une grande course de trottinettes en relais les a réunis au gymnase pour parcourir collectivement 28km et leur a prouvé que l'entraide pouvait les mener loin !!

Les enfants sont ensuite devenus chercheurs. En effet, le thème de l'année pour toute l'école était le développement durable.



Les enfants se sont donc penchés sur la question en commençant par planter dans la cour de l'école, un « arbre pour le climat », puis les élèves de maternelle sont devenus jardiniers en réalisant diverses plantations dans l'école. Les plus grands se sont eux, transformés en scientifiques afin d'étudier les conséquences du changement climatique. Tout cela a amené les enfants à réfléchir sur tous les moyens possibles afin de prendre soin de la Terre.

Les enfants du CP au CE2 ont poussé la réflexion en travaillant sur le cycle de l'eau et en faisant des expériences sur ses différents états.

Quant aux CM1-CM2, ils sont partis une semaine à Pierrefiques sur les traces d'Arsène Lupin, ce qui leur a permis de devenir, avec un plaisir évident détectives privés afin de déjouer les pièges du célèbre cambrioleur. Ce séjour, dont les déplacements se faisaient en vélo, les a obligés à travailler le code de la route pour décrocher le « permis vélo ».

Les CM2 se sont également transformés en historiens. Ils ont travaillé sur la seconde guerre mondiale et sont allés découvrir les plages du débarquement grâce à l'Association Maginot. Cette rencontre avec des anciens combattants ainsi que la cérémonie au cimetière de Colleville les a amenés à se rendre compte de l'importance du devoir de mémoire. Ils l'ont montré en participant au prix de la mémoire et du civisme.

Les plus petits de l'école sont devenus de grands sportifs en participant à un « maternathlon », qui les a fait rencontrer d'autres classes et surtout qui leur a permis d'apprendre plein de nouveaux jeux !!!

Et pour terminer l'année en beauté, les enfants ont collectivement créé un spectacle qu'ils ont présenté à la fin de l'année à leurs parents. Ce projet les a obligés à devenir tour à tour : écrivains pour rédiger l'histoire, peintres pour les décors, chanteurs, acteurs, danseurs ... tout ça pour leur plus grand bonheur et celui des spectateurs !!!

Si vous ne croyez pas qu'ils aient pu devenir autant de personnages en une seule année, allez donc voir sur le site de l'école, vous serez surpris par l'étendue de leurs talents.

Et comme les années se suivent et se ressemblent tout de même un peu, d'autres aventures, toutes aussi palpitantes, attendent les enfants cette année. En effet, le thème de travail choisi par les enseignants est « le cirque », ce qui ne va pas manquer de ravir et de motiver petits et grands dans leurs apprentissages !!



C'est bien sûr grâce à l'implication de la mairie, à l'énergie et au soutien des parents d'élèves mais aussi grâce au sérieux et à l'engagement des enseignants, que ces projets peuvent aboutir !!

Bonne Année scolaire à tous !

Cantine :

11946 repas ont été servis pendant l'année scolaire 2015/2016, soit une moyenne de 84.1 repas par jour. 85.8 % des enfants inscrits à l'école mangent à la cantine. Vous pouvez déposer les inscriptions dans la boîte aux lettres cantine/garderie située devant la mairie, le courrier est relevé chaque jour d'école à 7h30, ou appeler au 02.35.30.77.11. Attention aux délais !



Garderie :

58.1 % des enfants inscrits à l'école fréquentent la garderie.

Les enfants les plus grands ont découvert cette année, en dessin, l'art des points à relier, le labyrinthe et le coloriage.

Quant aux plus petits, ils sont toujours autant attirés par les jeux comme croquer des carottes ! Les cabrioles sur le tapis de jeux font partie de leurs occupations favorites. Il ne faut pas oublier d'apporter le goûter quand on vient à la garderie, il n'est pas fourni.



Le dispositif Ludisports 76, financé par le Département de la Seine-Maritime, a pour but de développer la pratique sportive en milieu rural, de favoriser l'intégration sociale des jeunes, de contribuer à l'épanouissement de l'enfant et de lui permettre de découvrir différents sports.

Il s'adresse aux élèves scolarisés en école élémentaire du CP au CM2.

Les séances ont lieu à la salle de sports le mardi et le jeudi de 15h45 à 16h45.

2016 a été marquée par une explosion des effectifs du Ludisports. Désormais, nous devons malheureusement refuser des inscriptions afin de garder la qualité des activités. La rentrée 2016/2017 n'a pas dérogé à ce développement.

Cette année les enfants découvriront le tir à l'arc, les jeux d'opposition, le Torball et le Flag.

L'élargissement de la plage d'ouverture et le transport des enfants jusqu'à la garderie a permis,

à de nombreuses familles, d'avoir plus de souplesse dans leur vie quotidienne.

Merci à Nicolas pour son enthousiasme auprès des enfants.



Les nouvelles activités périscolaires

A la rentrée 2016, nous proposons toujours les nouvelles activités périscolaires au sein de notre commune, le mardi de 15h30 à 16h30.



- 27 enfants de 3 à 6 ans encadrés par Jennifer, Anaïs et Mme Lenormand participent à des ateliers d'arts plastiques, de sport et de jeux de société.

- Plusieurs ateliers sont proposés aux enfants du CP au CM2, sur 2 périodes. La 1ère de septembre à fin janvier et l'autre, de début février à fin juin. 59 enfants sont inscrits à ces activités.

Nous leur proposons cette année de découvrir la musique, le jardinage, les activités créatrices, les échecs et différents sports dans le cadre du dispositif Ludisports.

Centre d'animation intercommunal

Une nouvelle année s'est écoulée sous le signe des loisirs et de la découverte. De nombreux enfants ont pu encore cette année découvrir des activités nouvelles telles l'Overboard, le bumball mais aussi des sorties passionnantes et récréatives. 2017 tentera d'attirer les adolescents sur de nouveaux dispositifs liés à cette tranche d'âge (sorties, projets, mini-séjours en camping).



Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

ACTION TELETHON

Suite à l'action du 6 décembre 2015, les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont été invités à la remise du chèque au responsable de l'antenne le 25 janvier 2016.

ACTION INTER-GENERATIONNELLE

Certains jeunes sont allés rendre visite, sur rendez-vous, chez certaines personnes de plus de 65 ans. Après avoir effectué un sondage, ces moments ont été fructueux et surtout très amicaux.

Nous remercions encore nos aînés pour l'accueil qu'ils leurs ont réservé.

ACTION « PROTEGEONS LA NATURE »



Le projet «luttons contre la pollution» a été un succès puisque le 4 juin, c'est plus de 10 kgs de débris qui ont été collectés dans différents points du village (sacs plastique, canettes, bouteilles, emballages divers et de restauration rapide, 1 pot d'échappement, 1 pneu. Merci à tous d'être vigilants à ce sujet, il en va de la santé de tous.

TELETHON 2016

Pour la deuxième année consécutive, les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont récupéré et vendu des livres au profit du téléthon. Il ont ainsi récolté 87 euros.

D'autres projets sont à l'ordre du jour.

En septembre, l'équipe a été remaniée et de nouveaux membres sont arrivés:

NINA, AMBRE, CHARLOTTE, MATHIS, MELINE, LYLOU, EMELINE, LAURIANE, LILOU,

avec autant de ferveur et de nouveaux projets : action téléthon, concours de cucurbitacées, livres voyageurs.



Monsieur le Maire et le conseil au complet remercient tous les membres du conseil municipal des jeunes 2015/2016 pour leur implication.

Le repas des Anciens

Le traditionnel repas des Anciens offert par la municipalité de Manéglise a eu lieu le samedi 2 avril dans la salle polyvalente. Le Maire, Daniel Soudant, les adjoints et les membres du conseil municipal présents ce jour là ont accueilli les convives.

Il a permis à une soixantaine de personnes de se retrouver et de participer à un moment convivial.

Michelle Lair, 1ère adjointe, en a profité pour remercier les membres de la commission des Anciens, les conseillers municipaux présents et a rappelé la sortie annuelle qui aura lieu le 1er juin.

Puis Daniel Soudant, Maire, a ajouté quelques informations sur la vie communale et associative.



La sortie annuelle du 1er juin :

Le mercredi 1er juin, près de 50 personnes ont participé à la sortie proposée par la municipalité. Départ de Manéglise jusqu'à Isigny-sur-Mer, où nous sommes allés découvrir la fabrication du caramel, du mélange des matières premières au conditionnement des produits finis. Puis dégustation en cours et à la fin de la visite.

Déjeuner dans une auberge typique du Calvados. Puis, le groupe a embarqué pour faire une promenade fluviale au cœur du parc régional des marais du Cotentin et du Bessin. Découverte au gré des flots, du monde mystérieux et fascinant du marais. Le parcours fut agrémenté de commentaires sur la faune, la flore mais aussi sur l'histoire et les traditions qui font de ce territoire un endroit unique.



Le goûter :

Samedi 17 décembre, une soixantaine de personnes a participé au goûter de Noël, offert par la municipalité, en présence de Monsieur Daniel Soudant. Afin d'agrémenter l'après-midi, nous avons pu écouter quelques histoires en cauchois. Après ce moment très convivial, les aînés sont repartis avec un bon d'achat à utiliser au commerce de proximité. Bonnes fêtes de fin d'année à tous.



Commission culturelle

Une soirée avec l'ensemble vocal Alkémia

Le samedi 18 juin, la commission culturelle de Manéglise a organisé un concert dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. Les membres de l'ensemble vocal Alkemia, sous la direction de Thérèse Louvet, se sont produits pendant environ 1h15.

L'ensemble vocal Alkemia s'est spécialisé dans la musique ancienne, renaissance et baroque, et contemporaine. Deux époques éloignées dans le temps mais qui se côtoient habilement et se nourrissent l'une de l'autre.

La prestation des artistes a été fort appréciée et les membres de la chorale ont été conquis par les propriétés acoustiques de l'église.



20ème salon artistique de printemps les 30 avril et 1er mai à la salle de sports

Les membres de la commission culturelle et le personnel communal ont organisé le 20ème salon artistique de printemps. L'invité était Jacques Leroux. Les visiteurs ont pu admirer ses vingt quatre aquarelles tirées des séries « Auprès de mon arbre », « Ateliers et greniers », « Haute Corse » et « Portraits d'arbres ».

Jacques Leroux a suivi des cours du soir à l'école des Beaux Arts du Havre et l'aquarelle est devenue son médium préféré. Il est président de l'Association Havraise du Peintre et du Sculpteur Havrais.



Il participe depuis plusieurs années aux expositions collectives organisées par la commission culturelle en automne à Manéglise.

Des informations sont disponibles sur son site internet [« peinturesurpapier.com »](http://peinturesurpapier.com).



Fête des écoles et du village du samedi 25 juin



Pour fêter la fin de l'année scolaire, les enseignants, les parents, les membres du conseil municipal et bien sûr les écoliers se sont donné rendez-vous au gymnase.

Les enfants ont présenté leur spectacle « Le diable à Manéglise », petite fable écologique écrite par les élèves du CM2, devant un public toujours aussi nombreux et enthousiaste.

Les conseillers municipaux ont ensuite remis un livre à chaque enfant. Le Maire, Daniel Soudant, a remercié l'équipe enseignante et ceux qui animent les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires).

Un spectacle pour les enfants accompagnés de leurs parents, une retraite aux flambeaux et un feu d'artifice ont terminé cette journée festive.



Journées européennes du patrimoine

Chaque année, les journées européennes du patrimoine sont l'occasion d'ouvrir exceptionnellement au public l'église Saint-Germain-l'Auxerrois de Manéglise. Cette année, le dimanche 18 septembre, l'église romane, classée au titre des monuments historiques, a encore attiré de nombreux visiteurs.



28ème salon artistique d'automne sur le thème « Vie portuaire » des 15 et 16 octobre

Le 28ème salon artistique d'automne a eu lieu les 15 et 16 octobre 2016.

Vingt trois peintres ont répondu à l'invitation de la commission culturelle.

Le sculpteur, Claude HOUEL, a aussi présenté ses modelages en argile cuite.

Le thème du concours « Vie portuaire » a inspiré 16 peintres.

Les élèves de l'école Georges Braque ont également participé au salon. Ils ont interprété le thème en réalisant une grande et superbe maquette de port à laquelle toutes les classes de l'école ont apporté leur contribution.

De très jolis dessins du port d'Honfleur ont aussi été réalisés.

Le travail des écoliers a été très apprécié et le personnel enseignant vivement remercié pour son implication.

Dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires, « l'atelier loisirs créatifs du mardi » a réalisé une création originale sur le thème « Vie portuaire » intitulé « le port du futur ». Tous les enfants ont été félicités ainsi que Bernadette Leblond en charge de l'atelier.

Un grand merci aux peintres, au sculpteur pour leur participation et au personnel communal pour l'organisation de ce salon.



Résultats du concours :

Catégorie huile/acrylique :

1er prix : Christine MORICE pour « Bassin du Roi »

2ème prix : Serge BRUN pour « Sur les quais du Havre »

Catégorie aquarelle/pastel/fusain :

1er prix : Jacques BRENET pour « Coucher de soleil sur l'avant port du Havre »

2ème prix : Alain BARRE pour « Marins pêcheurs »



Jardins fleuris 2016

La commune de Manéglise organise chaque année un concours des jardins fleuris auquel tous les Manéglistais peuvent s'inscrire auprès de la mairie.

M. Patrick Caumont, conseiller municipal en charge du fleurissement de la commune, a accueilli, au mois de juillet, les jurés du concours : Monsieur LANDART Charles, Monsieur DUMONT Patrice, Madame GODEY Chantal, Monsieur MABIRE Claude, qui ont noté les réalisations des participants.

Mercredi 5 octobre, les lauréats étaient invités à la remise des prix en présence de M. Daniel Soudant, Maire, M. Jean-Louis Leroux, Président de l'association « Une fleur pour onze clochers », des jurés et des élus locaux.



RESULTATS JARDINS FLEURIS 2016 CATEGORIE JARDINS

Hors concours

Mr et Mme HERICHER Armelle

1er Mr et Mme CAUMONT Brigitte

2ème Mme EUDES Geneviève

2ème Mr et Mme TRAVERS Patrick

3ème Mr et Mme DEGREMONT Sébastien
et Mr et Mme LAIR Michèle

Ensuite par ordre alphabétique

Mr et Mme AFFAGARD Emmanuel

Mr et Mme DEBRAY Olivier

Mr et Mme DEGREMONT Philippe

Mr et Mme DEMBELLE Maximilien

Mr et Mme DRAGON Jean-Marie

Mr et Mme ETOURNEAU Isabelle

Mr et Mme GRANCHER Jean-Pierre

Mr HOULLEMARE Christian

Mr et Mme HUGUET Philippe

Mr et Mme HUREL Alain

Mr et Mme LAMINE Loïc

Mr et Mme LEROUX Francine

Mr et Mme LEROUX Micheline

Mr et Mme PESQUET Michel

Mr TETREL Marc-Antoine



CATEGORIE PROPRIETE

Hors concours

Mr et Mme VAUDRY Hubert

1er Mr et Mme CROCHEMORE Christophe

2ème Mr et Mme GENIAUX Benoit

3ème Mr et Mme POULAIN Arlette

Ensuite par ordre alphabétique

Mr SOUDANT Daniel

Mr et Mme TOMIN Jean-Marie

CATEGORIE FENETRES ET BALCONS

Mr et Mme GRANCHER Laurent

1er Mr et Mme GRANCHER Laurent

2ème Mr et Mme CAVELIER Pascal

CATEGORIE FERME

Hors concours

Mr et Mme GRANCHER Christian

1er Mr et Mme GENIAUX Charles

2ème Mr et Mme DECULTOT Philippe



Prix départemental pour le fleurissement

La commune de Manéglise s'est distinguée au concours départemental des « Villes et villages fleuris » en obtenant le prix de la gestion différenciée. Ce prix est attribué selon plusieurs critères :

- Les efforts pour le désherbage raisonné
- La pertinence des espèces choisies en fonction de leur implantation
- L'origine de l'eau utilisée pour l'arrosage
- La gestion raisonnée des espaces verts
- L'origine des plants utilisés
- Le personnel engagé dans l'entretien de ces espaces

Nous remercions les employés communaux pour leur contribution à ce prix.



Principales décisions du conseil municipal en 2016

REUNION DU 1^{er} FEVRIER 2016

Le conseil municipal :

- Donne son accord pour poursuivre l'opération de logements locatifs à l'emplacement du Clos Lemaitre.
- Donne son accord pour le projet d'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques.
- Donne son accord pour la réalisation des études et la sollicitation de subvention pour des travaux Route du Mouchy, Route du Hameau de l'Orme (VC 3) et Route du Hameau des Mares.
- Choisit de répondre à l'appel à projets de l'Etat pour la mise en place d'une politique de performance énergétique.

Le projet se décompose en trois phases :

- Création d'une centrale solaire photovoltaïque sur la BCD
- Rénovation du groupe scolaire (partie maternelle) pour rechercher une performance BBC
- Rénovation de la salle polyvalente par le changement de la chaudière et un renforcement de l'isolation.
- Donne son accord pour solliciter le Département afin d'engager les études concernant une aire de covoiturage au niveau du giratoire de la côte du Cap.

REUNION DU 25 MARS 2016

Le conseil municipal :

- Autorise l'ouverture anticipée de crédits d'investissement jusqu'à l'adoption du budget 2016 et prend une décision modificative de crédit avant le vote du budget primitif 2016.

REUNION DU 11 AVRIL 2016

Le conseil municipal :

- Décide à l'unanimité pour l'année 2016 de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales.
- Donne son accord sur un partenariat pour la création d'une aire covoiturage.
- Propose d'adopter la convention financière du SDE76 concernant la borne de recharge située place de la Mairie.

REUNION DU 23 MAI 2016

Le conseil municipal :

- Adopte les orientations générales du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) dans le cadre de la révision du POS en PLU.
- Propose de demander des subventions pour le projet d'acquisition de matériel informatique de l'école, comprenant vidéoprojecteurs, tablettes et ordinateurs.

REUNION DU 4 JUILLET 2016

Le conseil municipal :

- Accepte que la commune de Manéglise rejoigne un groupement de commandes pour l'achat de copieurs avec la CODAH, la Ville du Havre, le CCAS de la Ville du Havre, la commune de Montivilliers, la commune de Ste Adresse et la commune d'Harfleur.
- Donne son accord pour la réalisation de travaux d'enfouissement situés rue de la Ferme Aimable au Hameau d'Herbouville.
- Donne son accord pour que la commune contribue au Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ).

REUNION DU 5 SEPTEMBRE 2016

Le conseil municipal :

- Prend acte de la communication du Compte Administratif 2015 et du Budget Primitif 2016 de la CODAH.
- Autorise la signature d'un marché à procédure adaptée pour la rénovation énergétique de la salle polyvalente.
- Fixe le prix de la cantine et de la garderie.
- Donne son accord pour l'acquisition d'un tracteur de tonte autonome avec accessoires.

REUNION DU 14 NOVEMBRE 2016

Le conseil municipal :

- Donne son accord pour l'achat de terrains permettant d'agrandir le cimetière et de créer une sente piétonne le long de la route de Branmaze.

REUNION DU 12 DECEMBRE 2016

Le conseil municipal :

- Révise les tarifs communaux (location de la salle polyvalente et des garages, concessions du cimetière,..)
- Demande des subventions auprès de l'ADEME et de la Région pour réaliser un audit énergétique du groupe scolaire.

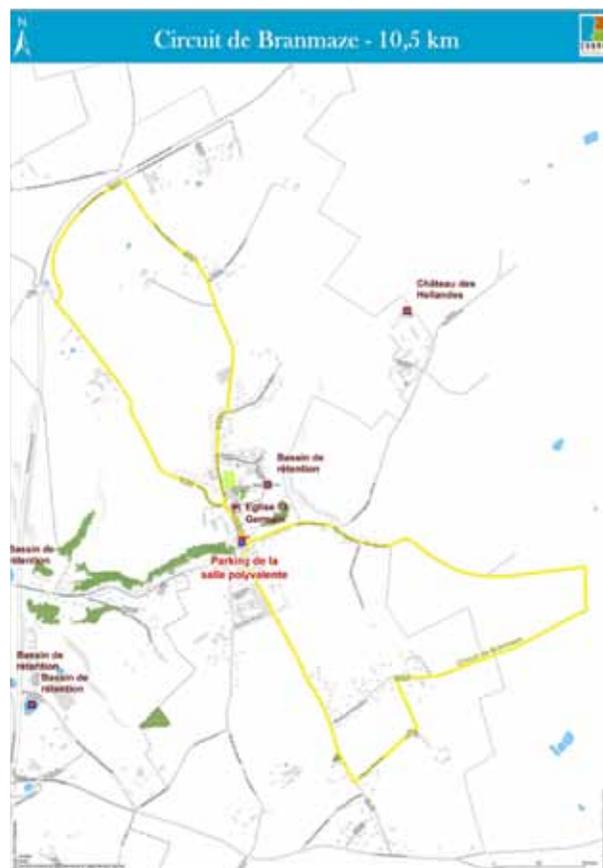


L'éco-mobilité pour développer les déplacements doux

L'éco-mobilité, appelée également mobilité durable, est une notion récente qui se développe depuis les crises de l'énergie et de changement climatique. Elle se traduit par la mise en place de déplacements jugés plus propres à l'égard de l'environnement. Ils sont souvent mieux sécurisés et moins émetteurs en gaz à effet de serre.

C'est face à ces réflexions que la commune de Manéglise a décidé d'agir pour offrir des infrastructures et des équipements performants pour les déplacements de ses habitants. Le conseil municipal profite ainsi de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), pour définir des objectifs et des moyens permettant de relier facilement les différents lieux publics aux zones résidentielles de la commune.

Pour commencer, les déplacements piétons et le cheminement des cyclistes ont été favorisés avec la réfection des voiries communales. Des espaces mixtes de circulation ont été créés pour relier les hameaux vers le centre de Manéglise. Les travaux se traduisent par l'élargissement des routes du Mouchy, de l'Orme et de Branmaze. A cela, il faut ajouter l'intégration de bandes piétonnes réglementaires et la mise



en place de chemins qui sont séparés de la chaussée routière. Ces projets, aménagés en 2016, viennent compléter les efforts réalisés depuis le début des années 2000 avec la requalification du centre-bourg, notamment par le réaménagement de rues comme celle des Anciens Combattants et par la création de trottoirs, réduisant fortement l'insécurité des personnes dans cette partie du village.

Les efforts vont se poursuivre en 2017 avec l'aménagement de nouveaux accès et la poursuite de cette volonté en faveur d'une mobilité durable et sécurisée. Elle sera également complétée par le plan vélo de l'agglomération havraise qui doit connecter les communes d'Epouville et de Manéglise grâce à une voie cyclable empruntant la RD52.

Un chemin de randonnée et un parcours du patrimoine existent également pour découvrir les richesses naturelles et historiques de Manéglise.

Le covoiturage et l'électromobilité

La commune agit également en faveur de nouveaux modes de transports dits « alternatifs ». C'est pourquoi elle s'est rapprochée des services du département pour programmer l'aménagement d'une aire de covoiturage au niveau du rond-point de la RD489. Cette infrastructure de plus en plus recherchée par les usagers facilitera les déplacements sur Le Havre/Fécamp.

En parallèle, deux bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées en partenariat avec le Syndicat Départemental de l'Energie de la Seine-Maritime (SDE76) sur la place du village. Elles sont disponibles gratuitement et à toute heure.

Et nous voici déjà à la 14ème année d'existence de la chorale Caux Ré Mi.

Nous avons conclu cette saison 2016 par un grand concert au Siroco de Saint Romain de Colbosc.

Nous avons souhaité, pour ce spectacle, mélanger un peu de théâtre et de chansons sur le thème du voyage. Nous tenons à remercier le frère de notre trésorière, Gérard, qui nous a confectionné une voiture à taille réelle pour notre décor : un véritable chef d'œuvre ! Nous adressons également un remerciement tout particulier à Françoise qui nous a écrit un texte magnifique pour accompagner notre projet.

Pour vous présenter ce spectacle de qualité hollywoodienne, nous avons travaillé très dur lors d'un week-end studieux pendant lequel, bien sûr, nous n'avons pas ri, pas mangé et pas bu...non, non...

Comme toujours, le public nous a suivis dans notre aventure et nous vous remercions chaleureusement pour votre fidélité.

Une grande nouveauté pour tous nos fans... vous pouvez accéder à toute notre actualité sur le tout nouveau site de la chorale. Tapez Caux ré mi et laissez-vous guider ! Vous pourrez y trouver des photos, des vidéos et même des secrets de famille...



D'ailleurs, en parlant de famille, nous ne pourrions pas conclure le bilan de l'année 2016 sans un clin d'œil à notre bande d'adolescents : Léa, Alexandra, Nathan, Margot et Louise. Cette petite bande nous a accompagnés, pour la plupart, depuis l'âge de 6 ans !! Merci beaucoup les enfants pour avoir apporté cette note joyeuse au sein de notre chorale. Nous savons que la relève est assurée par d'autres que l'on appelait jusqu'alors « les petits »... La présence des différentes générations a toujours été la particularité de notre groupe et nous en sommes très fiers !!

Quoi qu'il en soit, la chorale reste un spectacle vivant ! Alors si vous souhaitez passer un bon moment, partager des émotions en passant du rire aux larmes (bon, nous, on est plutôt adepte de la rigolade...) n'hésitez plus ! Et venez nous voir !! Nous serons heureux de vous accueillir toujours plus nombreux pour vivre un petit moment de bonheur en chantant !

Linda Lamaison

Présidente de Caux Ré Mi et fière de représenter un tel groupe

Manéglise Sports Loisirs

Pour cette saison nous avons arrêté le modern jazz enfants et la danse Africaine par manque d'adhérents.

Par contre les autres activités rencontrent un vrai succès :

La gym douce, le jeudi de 14h00 à 15h00

Le badminton, le jeudi de 20h35 à 22h00

Et la danse de salon, avec 3 fois plus de danseurs que la saison précédente, le jeudi de 20h45 à 21h45.

Il est toujours possible de s'inscrire.

Un merci aux exposants et aux visiteurs qui sont venus à notre vide-greniers de novembre qui fut encore cette année un succès.



Nous recherchons toujours des bonnes volontés pour grossir notre groupe au sein du bureau.

Et nous réfléchissons aussi à d'autres activités pour la saison prochaine.

Pour plus de renseignements vous pouvez appeler le **06-19-51-08-18**.

Commençons par un bref retour en arrière sur la saison 2015/2016 pour laquelle nos effectifs étaient de 64 joueurs pour 10 dirigeants répartis en 3 équipes, 1 arbitre, plus 20 joueurs constituant l'école de foot, soit 95 licenciés. Notre équipe première qui évoluait en excellence après-midi s'est classée 8ème de son groupe sur 9, avec 18 points en 16 matches (aucune victoire pour 3 nuls), 15 buts marqués pour 51 encaissés, ce qui lui a permis de se maintenir en excellence, une seule descente étant prévue.



équipe première



équipe réserve

Notre équipe réserve en honneur matin s'est classée 1ère avec 77 points en 22 matches (18 gagnés, 1 nul et 3 défaites).

Nos vétérans se sont classés 7ème avec 56 points en 20 matches (11 gagnés, 3 nuls et 6 défaites), 71 buts marqués pour 55 encaissés.

Nous n'avions donc que nos poussins et nos débutants qui évoluaient le samedi matin sous forme de plateaux comme seules catégories représentant notre école de football.



équipe vétérans



équipe de foot Manéglise Saint Martin du Manoir.

Cette saison 2016/2017 a vu nos effectifs stagner avec 96 joueurs répartis en 3 équipes : 2 de séniors (43), 1 de vétérans (20) et 20 de l'école de football pour 12 dirigeants et 1 arbitre.

Le gymnase nous est d'un grand secours tout l'hiver afin de pouvoir nous entraîner par tous les temps sans abîmer notre pelouse. Il nous a permis également d'organiser un vide-greniers en salle en partie au profit du téléthon.

Ce début de saison est mitigé suivant les catégories : la 1ère est dernière avec aucune victoire en 4 matches pour 1 nul et 3 défaites, l'équipe évoluant en excellence matin est 3ème avec 4 victoires en 6 matches pour 2 défaites, 13 buts marqués pour 12 encaissés, et enfin les vétérans sont 11ème sur 22 avec 2 victoires, 1 nul et 3 défaites, 21 buts marqués pour 17 encaissés.

Pour terminer, nous vous donnons rendez-vous pour notre 22ème vide-greniers qui se déroulera sur le stade municipal le 4 juin 2017.

Président :	Stéphane BONNEVILLE	Secrétaire de l'école de football :	Elodie MAURICE
Vice Président :	Joël BONNEVILLE	Gestionnaire des manifestations :	Isabelle JOIGNANT
Président d'honneur :	Gérard MABILLE		
Trésorier :	Eric CHAPON	Membres du bureau :	Marco FERNANDES, Gilbert BOUTARD, David MAURICE, Baptiste TALLEUX, Philippe DAJON, Yannick PRIGENT, Yves JOIGNANT
Secrétaire :	Sandrine BONNEVILLE		
Secrétaire adjointe :	Magalie RAMON		

Nous remercions Gérard MABILLE et Yves JOIGNANT pour le traçage du terrain de football.

David MAURICE, Anthony DUTERTRE, Gilbert BOUTARD et Yannick PRIGENT pour l'équipe U10U11
 Marco FERNANDES, Arnaud DERAMBURE et Stéphane BONNEVILLE pour les équipes sénior matin
 Baptiste TALLEUX et Florent VIGERET pour l'équipe sénior après-midi
 Eric CHAPON pour l'équipe vétérans.

En ce début d'année 2016/2017, nous avons effectué une entente avec Saint Martin du Manoir, Président Frédéric SAVENT pour l'école de football U6.U7.U8.U9.U10.U11.

Pour l'avenir de nos deux clubs, cette entente est une très bonne opération qui se déroule très bien.
 Je tiens à remercier les membres du bureau et les dirigeants, sans qui le club ne pourrait fonctionner :
 Stéphane BONNEVILLE pour l'équipe U6U7
 Mathieu HUON et Anthony LESCENE pour l'équipe U8U9

Je remercie également nos sponsors :
 Hettier, C.I.S., Casse Quintin, Le Bagatelle, A.N.P.S., Equipesport.
 Je leur souhaite ainsi qu'à vous tous une bonne année 2017 !

Stéphane BONNEVILLE

Manéglise Boxe Pieds Poings

L'association a été créée en 2009 et nous proposons des disciplines pour les sports de combat telles que :



le kick boxing
la boxe thaï
le fitness
la zumba
l'aérobixe
le cardio-training



Depuis septembre 2016, nous avons mis en place une nouvelle section, avec une forte fréquentation féminine, pour le body haltères.

Nous avons également la joie de recevoir les enfants en activité boxe dès l'âge de 5 ans et jusqu'à 15 ans.

Notre association compte 250 adhérents dont 45 % sont domiciliés à Manéglise.

Entraîneur : Bruno MANIGUET - Tél : **02-35-13-81-43** ou **06-73-88-79-75**
et son équipe : Pascal Lescot, Steeve Lescot, Pascal Pain, Christophe Mondolo, Jean Hamar
Cours fitness : Karine Robin, Stéphane Lemineur, Bruno Maniguet.



Lors de l'assemblée générale du 15 octobre 2016, le Président en exercice a accueilli les membres de la FNACA. Monsieur Daniel SOUDANT, Maire, est représenté par Monsieur Philippe DECULTOT, Adjoint au Maire.

Le Président a remercié les membres et adhérents présents. Il a également remercié Monsieur Philippe DECULTOT de sa présence et la municipalité pour l'aide et l'attention qu'elle porte au monde combattant.

Par courrier, la FNACA bureau national nous invite à être vigilants et conserver le 19 mars comme jour de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, car cette date est remise en cause par des prétendants à la présidentielle de 2017.

Le Président a rappelé le repas du Souvenir qui a lieu tous les ans après la cérémonie du 11 novembre. Cette année, 24 personnes ont participé à ce repas et nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur Daniel SOUDANT, Maire du village.

Le Président de la FNACA
Philippe DEGREMONT

Cérémonie du 19 mars 2016 :

Le samedi 19 mars a eu lieu la cérémonie du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combattants en Tunisie et au Maroc.

La cérémonie a eu lieu au monument aux morts en présence des membres de la FNACA de Manéglise, de Daniel Soudant, Maire, des conseillers municipaux présents, de Manéglisais et des enfants du Conseil Municipal des Jeunes.

Après le traditionnel dépôt de gerbes, le Maire a lu le message du Secrétaire d'Etat, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire.

Une minute de silence a été observée et l'hymne national a clôturé cette cérémonie.



Cérémonie du 8 mai 2016 :

Le 8 mai 2016, la commune a commémoré le 71ème anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde guerre mondiale en Europe.

La cérémonie s'est déroulée en présence des membres de la FNACA de Manéglise, des élus, des Manéglisais et des enfants de l'école Georges Braque et du Conseil Municipal de Jeunes.

Après le traditionnel dépôt de gerbes, le Maire a lu le message du Secrétaire d'Etat, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire.

Les élèves de cycle 3 de l'école communale avaient préparé deux chants en l'honneur du débarquement en Normandie. Cette initiative s'intégrait dans un projet éducatif de l'année.

Une minute de silence a été observée et l'hymne national a été chanté par tous.

La cérémonie s'est terminée par la remise des insignes de porte-drapeaux à Monsieur Hauguel.



Cérémonie du 11 novembre 2016 :

Le 11 novembre 2016, la commune a commémoré la fin de la Première guerre mondiale.

Cette commémoration de la victoire et de la paix est aussi un hommage à tous les Morts pour la France, « ces femmes et ces hommes qui ont payé de leur vie leur engagement pour la défense de notre pays et de ses valeurs ».

La cérémonie, menée par Daniel Soudant, Maire, a eu lieu au monument aux morts pour le traditionnel dépôt de gerbes en présence des membres de la FNACA de Manéglise, des élus, des Manéglisais et des enfants de l'école.



Les fils d'argent

Les fils d'argent prennent encore quelques rides. 20 ans cette année. Nous voulons que cette association dure le plus longtemps possible.

Mais sans de nouveaux adhérents, il nous sera difficile de continuer.

Nous avons une équipe dynamique malgré les 80 ans passés pour certains.

Nous organisons :

- un voyage d'une journée par an
- un goûter gratuit avec jeux divers tous les derniers jeudis du mois
- un petit loto entre nous deux fois par an
- un goûter de Noël amélioré

Cette année, le repas choucroute ne sera pas organisé par manque d'aide pour cette journée.

Nous vous souhaitons à tous, tous nos vœux pour 2017, en espérant que vous viendrez adhérer à notre association.

La présidente
Madame DEGREMONT

La Commission Sociale, ancien Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Sous la présidence de monsieur le Maire, la commission sociale réunit 5 conseillers municipaux : Michèle LAIR, Philippe HUGUET, Bernard LEGRAS, Patrick CAUMONT et Yannick PRIGENT et 5 membres extérieurs au Conseil Municipal, Jean-Marc BARRET, Brigitte POINTEL, Micheline LEROUX, Maryline LARRET et Alain DUVAL.

La commission prend en charge l'étude des différentes demandes relatives à l'action sociale et à l'aide aux personnes âgées. Ses principaux domaines de compétence et d'intervention concernent la famille et la petite enfance, les retraités et les personnes âgées, l'action sociale et l'insertion.

La volonté de la commission est d'apporter une aide aux personnes qui sont dans une situation difficile. Pour cela, le rôle de la commission est de pouvoir être à l'écoute des Manéglistais et de réfléchir ensemble aux solutions à envisager pour résoudre aux mieux ces difficultés.

La commission offre des bons de Noël aux anciens de la commune. Elle en attribue également au moment des fêtes de fin d'année aux Manéglistais qui en font la demande sous réserve de l'étude des revenus du foyer. Elle peut également accorder des aides pour le règlement de la cantine et de la garderie. Les demandes d'aide sont à déposer en mairie.



VASSET E.T.A.R

TERRASSEMENT
AMÉNAGEMENTS DIVERS
TRAVAUX AGRICOLES

Tél. 02 35 20 94 81
Fax : 02 35 55 00 57
76280 Hermeville - Mail : vasset.etar@orange.fr



MOTOCULTURE Simon

PARCS & JARDINS
Place Charles Pesquet - BP 10
76280 Gonneville la Mallet
☎ 02 35 20 76 26

AGRICULTURE
40 Rue Pierre Doutreleau
76280 Gonneville-la-Mallet
☎ 02 35 55 19 19

☎ 02 35 55 86 36 ✉ contact@simon-motoculture.fr
🌐 www.simon-motoculture.fr

UN SPÉCIALISTE MOTOCULTURE PRÈS DE CHEZ VOUS !

Une trentaine de personnes, membres et bénévoles du comité des Fêtes de Manéglise, organise chaque année des manifestations afin que le village soit animé.

Nos manifestations débutent en janvier par la galette des rois, un dimanche après-midi en musique et spectacle pour nos aînés qui ont apprécié cette année le groupe de transformistes « LES STEPHDEN'S ».

En mars et octobre, la bourse aux vêtements a toujours autant de succès par le nombre d'inscriptions.

En mars également, un grand Ball Trap attire de plus en plus de tireurs venus s'entraîner, s'expérimenter ou apprendre à viser et à tirer, en nocturne le samedi et la journée le dimanche.

Ensuite, le marché aux fleurs du mois de mai a été organisé avec une exposition de voitures anciennes dont une dizaine était prêtée par l'association « Nos Belles Anciennes » et cinq autres voitures prêtées par des particuliers.

Divers matériel de jardin, tondeuse robot, tracteur, débroussailleuse, motoculteur prêtés par la Maison Déhondt sont venus compléter cette exposition avec nos habitués horticulteurs et fleuristes dont les visiteurs apprécient la qualité et repartent toujours chargés de fleurs.

Des animaux de la ferme, chèvres, poules, veaux et un âne étaient également présents.

De nombreux visiteurs ont participé à une loterie pour trouver le poids d'un veau.

Les personnes ayant donné les trois poids s'approchant le plus du poids exact ont été récompensées par un lot.

Ce dimanche, une foire à tout a été organisée dans le gymnase.

Le vide-greniers du 14 juillet 2016 a connu également cette année un grand succès par ses inscriptions et visiteurs, le soleil étant présent.

Le Loto du 9 septembre a remporté un franc succès grâce aux superbes lots que nous avons mis en jeu.

Une sortie le 15 Octobre a été organisée par le Comité des fêtes à Elbeuf « Les Enfants Terribles ». Cette soirée, avec dîner et spectacle, a ravi tous les participants.

Nous remercions tous nos bénévoles qui, par leur présence à toutes les manifestations, permettent au Comité de participer au spectacle de fin d'année pour les enfants de l'école.

L'équipe est toujours prête à s'investir, avec enthousiasme et convivialité tout au long de l'année, afin que le village de Manéglise vive.

DATES A RETENIR POUR 2017

Dimanche 15 janvier	Galette des Rois « intergénérationnelle »	Salle polyvalente
Samedi 4 mars	Bourse aux vêtements saison été	Salle polyvalente
Samedi 18 mars	Ball-trap en nocturne	
Dimanche 19 mars	Ball-trap la journée	
Samedi 15 avril	Dîner choucroute	Salle polyvalente
Dimanche 7 mai	Marché aux fleurs	Terrain du gymnase
Vendredi 14 juillet	Vide-greniers	Terrain de football
Vendredi 8 septembre	Grand loto	Gymnase
Samedi 7 octobre	Bourse aux vêtements saison hiver	Salle polyvalente
Vendredi 8 décembre	Assemblée Générale du Comité des fêtes	Salle polyvalente

L'APEM

L'APEM est l'association des parents d'élèves de Manéglise (elle est différente des parents élus qui assistent au conseil d'école).

Elle est composée de parents d'enfants scolarisés de la maternelle au CM2 et surtout ouverte à tous.

Tout au long de l'année, nous organisons des manifestations diverses (vente de chocolats, carnaval, vide-greniers, kermesse...) pour financer généralement à hauteur de 50% les voyages scolaires des enfants de l'école de Manéglise, l'achat de livres et de matériel pour l'école...

En 2016, l'ensemble des bénévoles aidé ponctuellement par des parents a réussi à mener à bien un bon nombre de manifestations :

- Vente de bulbes
- Vente de sapins de Noël et de chocolats
- Goûter et cadeaux de Noël pour les enfants de l'école
- Carnaval et boum pour les enfants
- Vente de muguet
- Vide-greniers
- Bourse aux jouets



Pour organiser ces manifestations, nous avons besoin de l'aide des parents (bien sûr, chacun faisant en fonction de ses disponibilités).

Apporter votre aide ponctuellement (1 ou plusieurs fois par an, 30 min ou 3h) ne vous engagera en rien au sein de l'association mais nous permettra de fonctionner dans de meilleures conditions.

En 2017, nous prévoyons :

Une grille de loto pour gagner des galettes des rois

Une soirée jeux de société (date à définir)

Un carnaval pour les petits et une boum pour les grands (dates à définir)

Le 26 mars: vide-greniers au gymnase

Le 1er mai : vente de muguet

En novembre : bourse aux jouets

Nous espérons que vous répondrez positivement aux manifestations que nous allons mettre en place cette année et nous vous informons qu'une page Facebook a été créée : <https://www.facebook.com/apem76>.

Association Communale de Jumelage de Manéglise

Le Comité de Jumelage a renouvelé pour cette année 2016 «Les Puces de la couturière» en avril, puis en octobre, ce qui a permis d'accueillir 494 visiteurs.

Au vu du temps exceptionnel du 15 août, le traditionnel vide-greniers a été une grande réussite.

Nous tenons d'ailleurs à remercier les membres et bénévoles de l'association qui ont contribué au bon déroulement de ces journées, engagement indispensable à la pérennité de l'association.

Nos amis anglais ont été accueillis en avril et nous avons pu apprécier ensemble la visite de la ville et du port de Rouen, malgré notre crachin normand.

Notre week-end du 22 avril en Belgique nous a permis de visiter la ville de Gand (Centre historique, cathédrale Saint-Bavon, quartier Petershol, cloître des Carmélites), de partager avec nos amis belges un barbecue géant et de s'initier au jeu de bourles.



Les rencontres pour 2017 seront :

- Dimanche 2 avril 2017 : Puces de la couturière
- Week-end du 8 avril 2017 en Angleterre
- Week-end du 22 avril 2017 : Accueil de nos amis Belges
- Mardi 15 août 2017 : Vide-greniers



Faites appel à votre **GEOMETRE EXPERT**

- Certificats d'urbanisme • Plans et divisions de propriété
- Bornages • Copropriétés

RESEAUX
ENERGIES SERVICES

SIÈGE
28 rue Taguier
76130 BRÉAUVE
☎ 02 35 38 26 19 ☎ 02 35 31 26 53

AGENCE DU CALVADOS
63 Rue du 19e 20me
84100 SAINT MARTIN DE LA LIEUE
☎ 02 31 61 76 40 ☎ 02 31 61 58 42

Eclairage Public - Illuminations
Electrification Rurale
Réseaux HTA - BTA
Réseaux Incendie - Réseaux Eau Potable
Réseaux Assainissement - Réseaux GAZ

Gueudry
Constructions

332, Bld Industriel
76580 Le Trait

Tél. : 02 35 37 64 04
www.gueudry.fr

Calendrier des Manifestations pour 2017

15/01	Galette des rois « intergénérationnelle »	Comité des Fêtes
20/01	Vœux du Maire	Municipalité
-/02*	Carnaval	APEM
04/03	Bourse aux vêtements (printemps/été)	Comité des Fêtes
18/03	Ball-trap en nocturne	Comité des Fêtes
19/03	Ball-trap en journée	Comité des Fêtes
19/03	Cérémonie commémorative	Municipalité – FNACA
26/03	Vide-greniers	APEM
01/04	Repas des Anciens	Commission des Anciens
02/04	Puces des couturières	ACJM
8 et 9/04	Jumelage Swanmore/Manéglise	ACJM
15/04	Dîner choucroute	Comité des Fêtes
22 et 23/04	Jumelage Pecq/Manéglise	ACJM
01/05	Vente de muguet	Parents d'élèves
6 et 7/05	Exposition peinture	Commission culturelle
07/05	Marché aux fleurs	Comité des Fêtes
08/05	Cérémonie commémorative	Municipalité – FNACA
07/06	Voyage des Anciens	Municipalité
04/06	Vide-greniers	Football Club
-/06*	Spectacle de fin d'année	Manéglise Sports Loisirs
-/06*	Concert de fin d'année	Culture et Loisirs
-/06*	Remise des prix - kermesse - Feu d'artifice	Ecole-APEM-Municipalité
14/07	Vide-greniers	Comité des Fêtes
15/08	Vide-greniers	ACJM
08/09	Loto	Comité des Fêtes
16 et 17/09	Journées européennes du patrimoine	Commission culturelle
07/10	Bourse aux vêtements (hiver)	Comité des Fêtes
14 et 15/10	28ème salon artistique	Commission culturelle
29/10	Puces des couturières	ACJM
-/11*	Bourse aux jouets	APEM
11/11	Cérémonie commémorative	Municipalité – FNACA
16/12	Goûter des Anciens	Commission des Anciens
-/12*	Spectacle de Noël pour les écoles	Municipalité
-/12*	Concert de Noël	Culture et Loisirs

(*dates à définir qui seront communiquées dans le Manéglise Infos)

LES NAISSANCES

Nos meilleurs vœux à tous ces bébés et nos compliments à leurs parents

Charles MICHEL	02/01/2016
Maxence DEBORDE	12/03/2016
Emilie DESCAMPS	16/03/2016
Louka MARTIN	09/04/2016
Juliette LE GOUIX	03/07/2016
Lalie GOUESTRE	17/07/2016
Iris MILORIAUX	21/07/2016
Robin PITTE	06/08/2016
Tess MILOUD	23/09/2016
Ninon CAMPOS GIRARD	27/12/2016

LES MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

DRAGON Sébastien/WENGER Hélène	07/05/2016
MACE Hervé/DOUETIL Jenny	14/05/2016
LEFEBVRE Jean-Pascal/PERNELLE Isaline	21/05/2016
GIFFARD Romain/DECULTOT Claire	04/06/2016
TETREL Marc-Antoine/DUBOSC Aurélie	02/07/2016
QUIBEUF Olivier/TAUVEL Virginie	17/09/2016

LES DECES

Toutes nos condoléances aux familles en deuil

BOUST Michel	15/01/2016
PIVENT Jean-Pierre	16/03/2016
CHOISY Alain	26/04/2016
LAVENU Jacky	27/04/2016
NICOLLE Christian	10/08/2016
SAINT-MARTIN Corinne	28/08/2016
MILLET Lionel	15/09/2016
BASSET Lucie	24/09/2016

SECRETARIAT DE MAIRIE

Heures d'ouverture :

MODIFICATION A PARTIR DU 2 JANVIER 2017 :

Lundi et vendredi : 13h30 à 19h

Mardi et jeudi : 13h30 à 17h30

Mercredi : 9h à 12h

Permanences du Maire le samedi sur rendez-vous

Arrivée en juillet dernier, Aline CAVELIER a été recrutée en qualité de Secrétaire Générale.

Ayant travaillé trois ans pour la Ville du Havre, et notamment pour le Centre Communal d'Action Sociale, elle a ensuite effectué un remplacement de congé maternité, d'une durée de six mois, à la mairie de Saint-Romain-de-Colbosc, en tant que Directrice Générale des Services.

Madame CAVELIER s'est rapidement appropriée les connaissances de notre commune et nous lui souhaitons toute la réussite dans ses nouvelles fonctions.

Cartes nationales d'identité :

A partir de mars 2017, il ne sera plus possible pour les Manéglisais de réaliser les demandes de cartes d'identité à la mairie. Seules les mairies équipées d'un dispositif de recueil des empreintes digitales (comme pour les passeports) seront compétentes pour instruire les demandes de titres d'identité, peu importe le lieu de résidence du demandeur.

La liste actuelle des communes proches de Manéglise équipées du dispositif sont les suivantes : Le Havre, Montivilliers, Gonfreville-l'Orcher, Lillebonne, Saint-Romain-de-Colbosc, Fécamp, Bolbec.

NUMEROS LOCAUX

Mairie	Tél : 02 35 30 09 58	Fax. 02 35 30 43 76
E.mail :	mairie.maneglise@wanadoo.fr	
Ecole Primaire	Tél : 02.35.30.36.49	
Garderie	Tél : 02.35.30.77.11	
Centre aéré	Tél : 02.35.13.01.37	
Paroisse	Tél : 02.35.30.27.30	

NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

Samu	15 ou 02 32 73 32 15
Médecins de garde	02 32 73 32 33
Pompiers	18
Police	17
Gendarmerie	02 35 30 09 16
Appel d'urgence européen	112
Centre anti-poison	08.25.81.28.22
Allo Enfance Maltraitée	119
Secours pour les sans abris	115
SOS Amitié	02 35 21 55 11
Centre Opposition Cartes Bancaires	08 92 705 705
Centre opposition chéquier	08 92 68 32 08
EDF - GDF / Dépannage Electricité	09.726.750.76
Dépannage Gaz	0.800.473.333
Service des Eaux et Assainissement Véolia Eau	09.69.39.56.34
Communauté d'Emmaüs	02 35 20 20 45
Chiens errants	02.35.55.19.11
Fourrière animale	02.35.53.28.81
Espace Info Energie (CODAH)	02.35.22.25.20
Renseignements administratifs	3939
CODAH	02.35.22.25.25
La poste d'Epouville :	02.32.79.56.75
Horaires :	Lundi : 9h45-12h / 14h-17h
	Mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h
	Mercredi : 9h-12h
	Samedi : 9h-12h

HORAIRES DES MESSES

Voir panneau d'information à l'église

INFOS PRATIQUES

LE CENTRE DE RECYCLAGE

Route de Saint-Martin-du-Manoir 76290 Montivilliers

Le centre de recyclage de Montivilliers est ouvert aux particuliers et partiellement aux entreprises locales.

Il accepte les déchets ménagers courants et encombrants, la terre ou les gravats, la pelouse, les branchages, les déchets verts en mélange, les métaux, la ferraille, le carton, les papiers, les huiles alimentaires, les batteries et les piles, les déchets dangereux des ménages, les produits fibro-amiantés, les déchets électriques et électroniques, les bidons d'huiles, les huiles minérales, les bouteilles de gaz, les extincteurs, le verre.

Sont aussi acceptés les aérosols, les tubes néons, les pots de peinture, vernis, colles, les acides et solvants.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et 14h à 18h

Dimanche 8h30 à 12h30 - fermé l'après-midi

Fermé les jours fériés

Tél : 02-35-55-45-20

Récupération des produits dangereux pour l'environnement (dissolvant à peinture, huile moteur, etc...)

Le rejet des produits dangereux dans le milieu naturel, dans le tout à l'égout ou dans le réseau des eaux pluviales est interdit.

Ces produits doivent être amenés dans les déchetteries en vue de leur traitement.

REGLEMENTATION SUR L'USAGE DES TONDEUSES A GAZON

L'usage des appareils de jardinage et d'entretien des espaces verts n'est autorisé que :

- les jours ouvrables de 08h30 à 12h et de 14h à 20h
- les Samedis de 09h à 12h et de 15h à 19h
- les Dimanches et jours fériés de 10h à 12h exclusivement

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Les ordures ménagères et les déchets recyclables sont collectés, dans toute la commune, le jeudi matin.

La collecte est assurée normalement les jours fériés sauf les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre, pour lesquels la collecte a lieu le samedi suivant.

Les poubelles doivent être sorties le mercredi soir après 19h et rentrées le jeudi soir.

ELAGAGE DES ARBRES

De nombreux arbres, taillis, ronces débordent sur les voies communales. Ils provoquent une gêne dans la circulation des véhicules, des dégradations sur ceux-ci et une insécurité pour les piétons. Il est demandé aux propriétaires de couper les branches et les ronces empiétant sur les chemins ruraux et communaux.

Pour l'éradication de haies, une benne peut être mise à disposition des particuliers sous certaines conditions. Appeler la CODAH au 02-35-13-88-00.

Le brûlage à l'air libre des végétaux, ordures ménagères et de tout autre déchet est interdit.

CONSEILS DE LA GENDARMERIE

Cas des cambriolages :

- En cas d'absence (vacances), avisez le voisinage et vos proches de votre départ ainsi que la brigade de Gendarmerie la plus proche.
- Organisez vous pour éviter l'accumulation de votre courrier et prospectus dans votre boîte aux lettres et essayer de limiter les signes extérieurs de votre absence (volets fermés trop longtemps).
- Ne laissez pas de message signalant la durée de votre absence sur votre répondeur téléphonique.
- Placez votre argent liquide et vos bijoux en lieux sûrs (coffre à la banque ou chez une personne de confiance).
- Evitez de cacher vos clés d'habitation dans des endroits communs (sous paillason ou sous un pot de fleurs) et confiez un double à une personne de confiance.
- Faites vous installer un projecteur extérieur couplé à une cellule photo-électrique. L'éclairage automatique de votre entrée ou jardin dissuade les cambrioleurs.
- Ne laissez pas vos clés à proximité de votre porte d'entrée, la très grande majorité des vols de véhicule après intrusion dans les résidences « Home jacking » étant facilités par le fait que leurs propriétaires laissent ces dernières facilement accessibles.

Si vous êtes victime de cambriolage :

Surtout ne touchez à rien – Prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17 (appel gratuit). Une patrouille sera dépêchée sur les lieux pour procéder aux constatations et aux relevés de traces et indices.

Cas des vols liés à l'automobile :

- Privilégiez le stationnement de votre véhicule en un lieu fréquenté et éclairé – l'isoler la rend vulnérable.
- Retirez la façade de votre autoradio (l'absence de cet accessoire dissuade les malfaiteurs).
- Otez de l'habitacle les objets de valeur (GPS et son support, vêtements, sac à main et autres sacoches).
- En cas de vol ou de comportement suspect, composez immédiatement le 17 pour alerter les forces de gendarmerie et donnez le maximum de renseignements sur les individus ou le véhicule suspect.
- Si vous possédez un beau véhicule qui attire l'œil, investissez dans une canne anti-vol, très efficace, elle est très dissuasive.

VOLS PAR RUSE :

- N'ouvrez pas la porte à des personnes qui vous sont inconnues.
- Méfiez vous du visiteur (souvent seul avant l'arrivée d'un comparse) se déclarant être un agent EDF, de la POSTE, des Eaux, faux policiers ou gendarmes ou autres démarcheurs).
- Méfiez vous des offres de service trop alléchantes ou propositions de remboursements.
- Ne gardez pas de fortes sommes d'argent à votre domicile
- Placez vos objets de valeur dans une pièce où vous ne recevez pas les visiteurs.
- Sur la boîte aux lettres et dans l'annuaire, n'indiquez pas la mention « veuve, veuf ou Madame ».
- Avant d'ouvrir votre porte, identifiez vos visiteurs à l'aide d'un œilleton ou d'un entrebâilleur pour savoir à qui vous avez à faire.
- En cas de doute, observez l'individu et/ou son véhicule afin de pouvoir le décrire en cas de nécessité et :

Composez immédiatement le 17

CASSE AUTOMOBILE



vente toutes pièces détachées
Véhicules d'occasions

**S.A.R.L
QUINTIN**

3 rue du Mouchy
76133 Manéglise

TEL: 02.35.13.92.68
FAX: 02.35.13.15.78

instant détente

" mon moment anti stress "

institut de beauté
onglerie et spa

07 bis place de la mairie
76133 manéglise

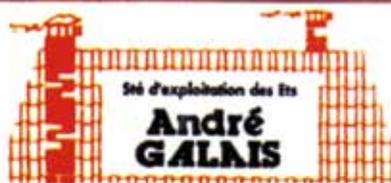
0698172451



Galais

COUVERTURE
ZINGUERIE ET ETANCHEITE
ISOLATION PAR L'EXTERIEUR

ANDRÉ
ET
LUDOVIC



4, Impasse des Rivières - B.P. 35 - 76290 MONTVILLIERS
Tel. 02 35 30 11 54 - Fax 02 35 20 95 24
E-mail : ets.galais@wanadoo.fr

EUROVIA
VINCI

Nous ouvrons la voie aux idées neuves

Eurovia Haute-Normandie - Agence du Havre

Parc de l'Estuaire - 5 rue de la Plaine
76700 Gonfreville l'Orcher
Tél. 02 32 85 01 50 - Fax 02 35 44 97 18
www.eurovia.fr

POMPES FUNÈBRES VILLAMAUX

Maison et Complexe Funéraire - Organisation Complète d'Obsèques
Salle de Cérémonie - Salle de réception



Protégez votre famille: vos enfants / Pensez aux Contrats Obsèques

N'hésitez pas à nous renseigner

02 35 10 75 41

02 35 10 75 41 CRIQUETOT L'ESNEVAL

LOGEMENTS A LOUER

Possibilité d'A.P.L.

« **ROLAND LE GALLAIS** »

Chemin d'Argile
76133 EPOUVILLE

Vous allez aimer :

- ▶ La convivialité des lieux
- ▶ La restauration à la carte
- ▶ Les espaces collectifs
- ▶ La proximité des services et commerces



Location à partir de
528€
Eau et chauffage compris

Seminor
SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE IMMOBILIÈRE DE NORMANDIE

CONTACT: 02.35.30.42.22

www.seminor.fr

LA RICHESSE DE NOS
COMPÉTENCES AU
SERVICE DE NOS CLIENTS

- ▶ Infrastructures routières
- ▶ Production, recyclage des matériaux
- ▶ Réhabilitation de réseaux

Agence Le Havre
82, rue Gustave Nicolle
B.P. 66
76050 Le Havre Cedex
Tél. : 02.35.24.84.84
lehavre@colas-idfn.com



COLAS

Ile-de-France
Normandie

Charcuterie Traiteur Isabelle & Laurent Preud'homme



3 place du Général Leclerc
76280 Criquetot - Lesneval / Tél. : 02 35 29 71 22

les jardins fleuris de Manéglise

